

Lettre de consultation

Marché de service N°25S13

Objet du marché :

Prestation de fourniture et installation de film solaire y compris la dépose
des films solaires existants

Date limite de remise des offres :

Le 01/09/2025 à 12h00 heure locale (Réunion)

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Réunion
4 Boulevard Doret, 97741 Saint- Denis cedex
Représenté par son directeur : M. Benoit Serio.

1/ Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet des prestations de fourniture et d'installation de film solaire pour la CGSS Réunion.

Le descriptif technique est détaillé dans l'Acte d'engagement valant Cahier des Charges Particulières (CCP).

2/ Procédure de consultation

2.1- Dossier de consultation

Le dossier de consultation est composé de :

- la présente lettre de consultation
- l'Acte d'Engagement valant Cahier des Charges Particulières (AE-CCP)
- le Bordereau des Prix Unitaires (BPU)

2.2- Demande de compléments

Le candidat pourra demander un complément d'information en posant des questions sur la plateforme PLACE jusqu'au 27-08-2025 à 12:00 heure locale (Réunion).

2.3- Transmission des offres et délai de validité des offres

En application des dispositions prévues à l'article R.2132-12 et R.2132-13 du Code de la Commande Publique, l'offre devra **obligatoirement être transmise par voie électronique** sur la plateforme de dématérialisation PLACE de la CGSS de la Réunion: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

La date limite de remise des offres fixée au **01-09-2025 à 12:00 heure locale (Réunion)**.

L'offre devra mentionner l'objet de la consultation et sera rédigée en langue française.

La durée de validité de l'offre est de 30 jours à compter de la date limite de réception des offres.

2.4- Contenu des offres

Le candidat devra remettre les éléments suivants :

- L'Acte d'Engagement valant Cahier des Charges Particulières (AE-CCP), signé
- L'Annexe financière
- Délégation de pouvoir de signature du signataire du marché, apte à engager l'entreprise au montant de la prestation
- Un document technique répondant aux critères de notation

- Fiche technique des films proposés.
- Certificats de conformité.
- Attestation d'assurance.
- La fiche de visite

L'attention du candidat est appelée sur le fait qu'avant l'attribution du marché, il sera demandé au candidat pressenti de fournir les attestations fiscales et sociales (cotisations et contributions) et d'immatriculation ou d'identification professionnelle mentionnées aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du Code du travail, dans un délai de 7 jours.

3/ Visite obligatoire

Une session de visite est organisée le **21/08/2025** et **27/08/2025** afin de permettre aux soumissionnaires d'appréhender les conditions d'exécution du marché et justifier leur connaissance des locaux/bâtiments de la CGSS.

Les soumissionnaires doivent confirmer leur présence par écrit, au plus tard 3 jours ouvrés avant la date de la visite, en envoyant un email à JEANWILFRID.CARLIER@cgss.re & GERALD.RACINE@cgss.re. L'horaire du rendez-vous ainsi que le nom du technicien qui assurera la visite seront communiqués au candidat en réponse à la demande écrite de visite.

La remise d'une offre suppose une parfaite connaissance des ouvrages. Le candidat ne pourra en aucun cas se prévaloir de l'insuffisance des documents techniques de présentation du service ainsi que de la méconnaissance des ouvrages.

La visite des sites est obligatoire sous peine d'irrégularité de l'offre.

Aucune demande de visite supplémentaire formulée par le candidat ne sera prise en compte dans la mesure où celle-ci est faite dans un délai inférieur à trois jours ouvrés à compter de la date de réception des offres.

Les soumissionnaires peuvent procéder à des relevés et prendre des notes au cours de la visite. Cependant, ils sont tenus de respecter la confidentialité des informations obtenues et de ne les utiliser que dans le cadre de la présente consultation.

Dans le cadre de ces visites, toutes les questions seront à formulées directement via la plateforme PLACE.

Une fiche de visite est établie par l'acheteur, cette dernière devra être complétée et signée. **Cette fiche doit être remise obligatoirement par le soumissionnaire lors du dépôt de l'offre sur le profil acheteur PLACE.**

4/ Critères de choix des offres

Critère 1 : Le prix sur 30 points

L'analyse se fera à partir du devis remis par le prestataire (seules les prestations indiquées dans l'AE valent CCP seront prises en compte) et selon la formule suivante: (montant le plus bas / montant analysé) x 30

Critère 2 : la valeur technique sur 70 points, critère détaillé comme suit :

Sous-critère 1 : Performance solaire : Taux de rejet de l'énergie solaire sur 20 points

Sous-critère 2 : Durabilité et garantie sur 20 points

Sous-critère 3 : Normes et certification : EN-ISO, Certification anti-UV et sécurité Incendie sur 20 points

Sous-critère 4 : Délais de livraison et d'installation sur 10 points

Le candidat qui obtiendra la meilleure note (sur 100) sur l'ensemble des critères ci-dessus sera déclaré attributaire du marché.

5/ Négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier par tous moyens avec les candidats ayant remis un dossier conforme au cahier des charges.

6/ Recours

Les litiges susceptibles de naître à l'occasion de la présente consultation feront l'objet, avant tout recours, d'une procédure de négociation amiable.

En cas de recours, le tribunal compétent sera le Tribunal Judiciaire de St Denis de la Réunion 5 Avenue André Malraux - CS 81027 - 97495 STE CLOTILDE CEDEX.